

## **M. DI MAGGIO :**

Forcément. L'augmentation des performances thermiques du bâtiment et les missions qui sont confiées aux divers intervenants ont fait que le coût de construction a quelque peu augmenté. Les missions que l'on confie, en plus, aujourd'hui, ce sont surtout les missions d'attestations de prise en compte de la R.T. au dépôt du permis de construire ; là, on se fait aider du bureau d'études thermiques ; les attestations d'étanchéité à l'air, nous en avons déjà parlé, en cours de travaux et également en fin de chantier, c'est une mission confiée à un prestataire agréé ; et les attestations de conformité à joindre à la déclaration d'achèvement de travaux, c'est une mission que l'on confie soit à un bureau de contrôle, soit à l'architecte, soit à un organisme certificateur agréé.